

Le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM)



Dax, le 6 novembre 2019

©Thierry Degen / DREAL ALPC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Les objectifs de la LOM, version adoptée par l'Assemblée nationale le 18 juin

1. Apporter à tous et partout des **solutions alternatives** à la dépendance à l'usage individuel de la voiture.
2. Développer l'**innovation et les nouvelles solutions de mobilité** qui doivent être mises au service de tous.
3. Réduire l'empreinte environnementale des transports, en réussissant la **transition écologique** dans notre façon de se déplacer.
4. Investir davantage dans les infrastructures qui améliorent **les déplacements du quotidien**.

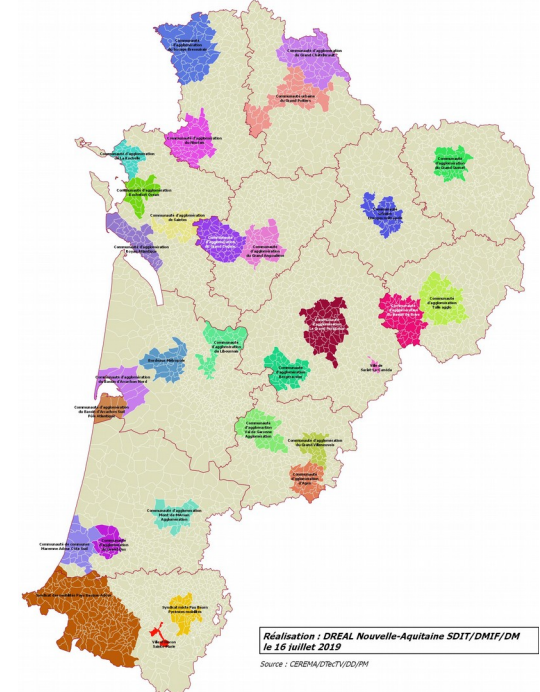
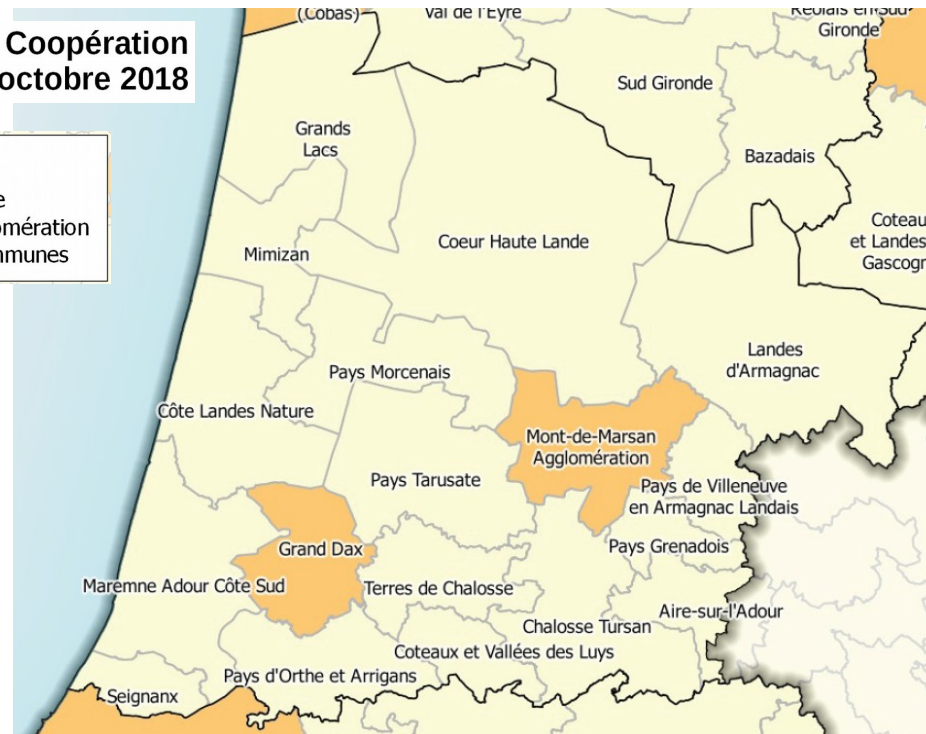
Apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires

→ 100 % du territoire couvert par des autorités organisatrices de la mobilité (AOM)

AOM en Nouvelle-Aquitaine
au 1er janvier 2019

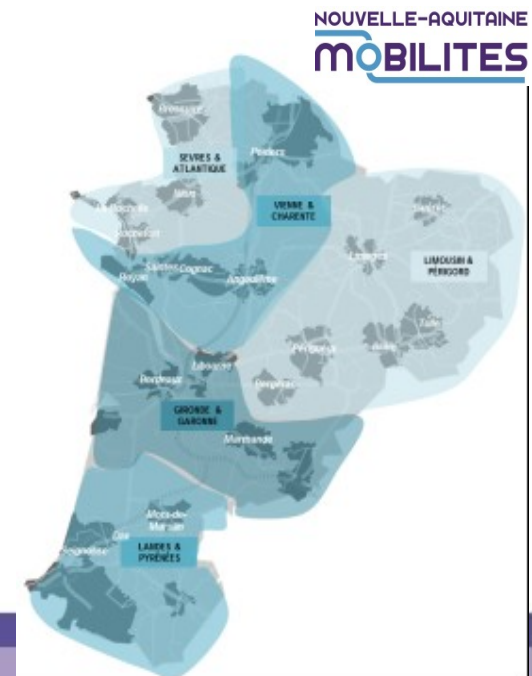
Établissements publics de Coopération Intercommunale au 1er octobre 2018

- Métropole
- Communauté urbaine
- Communauté d'agglomération
- Communauté de communes



→ Faciliter la mise en place de nouveaux services de mobilités pour les AOM

→ Mieux articuler les politiques de mobilité



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Apporter des solutions de mobilité à tous et dans tous les territoires

→ Des outils en faveur de la mobilité solidaire :

- Pour les demandeurs d'emplois, accompagnement individualisé apporté à tout demandeur d'emploi.
- Pour accompagner l'insertion professionnelle, mesures pour rendre le permis de conduire plus accessible.
- Pour les personnes handicapées : gratuité ou tarifs préférentiels dans les transports en commun pour les accompagnateurs, accessibilité des places de stationnement comportant des bornes de recharge électrique pour les PMR...



→ Faciliter les trajets domicile-travail grâce à de nouveaux outils pour les entreprises et les salariés



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Des nouvelles solutions de mobilité

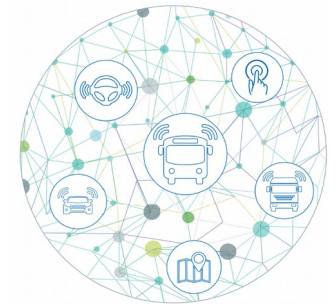
→ Développer le covoiturage comme solution du transport au quotidien



→ Développer les services numériques de mobilité



→ Permettre la circulation de navettes autonomes dès 2020



→ Expérimenter des solutions nouvelles de mobilité dans les territoires ruraux



Réussir la transition écologique des mobilités

→ Soutenir les mobilités actives



→ Accompagner la promotion des usages « propres »

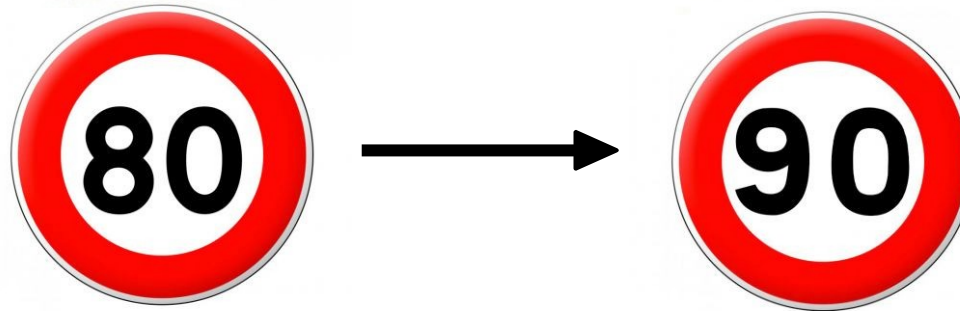


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Simplifier certaines procédures ou dispositions

→ Sécurité routière

- Possibilité de **remonter la vitesse maximale autorisée sur les routes départementales et nationales.**



→ Réseau ferroviaire

- Possibilité de **transférer la gestion de certaines lignes ferroviaires d'intérêt local ou régional à faible trafic** à une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités.

Un programme d'investissements pour améliorer les transports du quotidien

Des programmes d'investissement prioritaires

- Entretien et moderniser les réseaux nationaux routiers, ferroviaires et fluviaux existants.
- Remédier à la saturation des grands nœuds ferroviaires
- Accélérer le désenclavement routier des villes moyennes et des territoires ruraux.
- Développer l'usage des mobilités les moins polluantes et partagées au quotidien.
- Renforcer l'efficacité et le report modal dans le transport de marchandises.

Et des investissements supplémentaires, dont pour ce qui concerne le département des Landes :

- Le Grand Projet du Sud ouest



Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>